



LA CHARTE EDUCATIVE DE CONFIANCE



Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants mais ont besoin du concours des institutions scolaires. C'est pourquoi, dans l'école catholique, une démarche éducative réussie repose sur la collaboration confiante de l'équipe éducative, des familles et des élèves afin que l'école soit, pour les enfants, un lieu d'épanouissement. Cela requiert des attitudes communes à l'ensemble des acteurs, la création pour l'établissement des conditions nécessaires à cette collaboration et la reconnaissance des responsabilités respectives.

Ouverture à tous de l'établissement

L'établissement...	La famille...	L'élève...
Est un établissement du réseau Enseignement Catholique de Vendée, associé à l'Etat par contrat. Porte un projet éducatif ouvert à tous.	Reconnaît l'identité de l'établissement. S'engage à participer activement à la vie de l'école et au suivi de son enfant comme acteur responsable.	S'engage à vivre avec tous les élèves sans discrimination.

Confiance réciproque

L'établissement...	La famille...	L'élève...
Fait confiance aux familles. Aide les familles, si nécessaire à exercer leurs responsabilités. S'interdit tout préjugé. Privilégie le dialogue et l'échange.	Fait confiance à l'équipe éducative. S'interdit tout préjugé. Privilégie le dialogue et l'échange. Reconnaît l'autorité du projet d'école et du règlement intérieur.	Fait confiance à l'équipe éducative. S'interdit tout préjugé. Privilégie le dialogue et l'échange.

Vie scolaire

L'établissement...	La famille...	L'élève...
Présente le règlement intérieur de l'établissement, ses principes, les droits et les devoirs de chacun.	Met tout en œuvre pour que ses enfants respectent les règles de vie commune.	S'engage à prendre connaissance du règlement intérieur et à le respecter.

Communication et information

L'établissement...	La famille...	L'élève...
Informe régulièrement la famille de la vie de l'établissement. Favorise l'écoute personnalisée de l'élève et de sa famille. Recherche des solutions positives pour l'élève.	Prend régulièrement connaissance des informations transmises par l'établissement. Accepte le dialogue. Est attentive aux propositions de l'établissement.	Prend régulièrement connaissance des informations transmises par l'établissement. Communique ses difficultés, préoccupations à l'adulte. Demande de l'aide en cas de besoin.

Suivi de la scolarité

L'établissement...	La famille...	L'élève...
Informe les familles sur les choix éducatifs et pédagogiques de l'école. Précise aux familles ce qui est attendu en terme de suivi scolaire.	Accepte les choix éducatifs et pédagogiques de l'école. Suit la scolarité et le travail scolaire de ses enfants.	S'engage à faire sérieusement le travail à la maison. Ose demander de l'aide si besoin.

Ces signatures attestent la volonté commune à l'ensemble des acteurs-équipe éducative, parents, élèves-de participer, chacun dans son rôle propre, aux engagements éducatifs communs, pour aider chaque enfant à s'épanouir et à grandir.

Date :

Le chef d'établissement

Les parents

L'élève